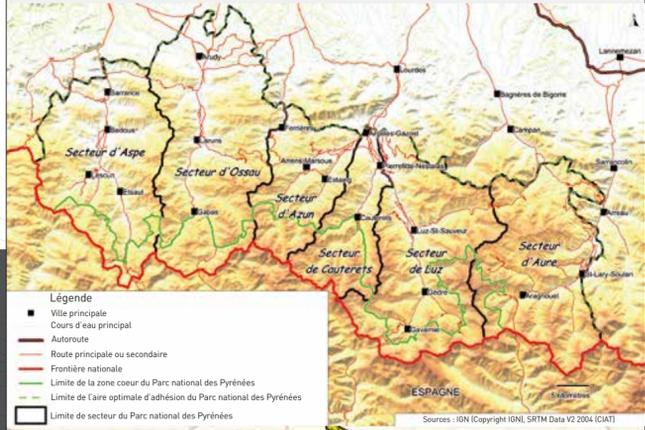




Echelle : 1/100 000 ème

LES UNITÉS ÉLÉMENTAIRES DE PAYSAGE DANS LE PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Le relief dans le Parc national des Pyrénées



Les paysages rémanents (Encore proches de l'état de leur création)

« Saligue » et ripisylve
Formations boisées ou « saligues » (de salix : saule, dans les Pyrénées), buissonnantes et herbacées de part et d'autre d'une rivière, dans le lit majeur. Elles ont un rôle écologique par leur diversité et hydrologique fondamental ; elles furent le lieu de multiples activités (de l'élevage à la récolte du bois).

Cultures et prés de fauche
Terrasses alluviales et fonds de vallée non inondables ont des parcelles géométriques aux limites nettes, exploitées en cultures dans les principales vallées et prés dans les plus modestes. Réseaux de circulation (carrières - zone artisanale - stations de ski).

Ensemble des versants qui vont du fond des vallées à la limite supérieure de la forêt, où commencent les estives communautaires. Les grands boisements continus exclus, c'est un espace privatif.

Les pâtures des bas-versants
Situées juste au-dessus des villages en soulane. Ce sont des terres sèches, associées à une chaîne rabougrie. Elles servent (de moins en moins) de pâturages d'hiver pour les bœufs et sont gérées par le feu.

« Bocages » bien conservés
Paysage fréquent sur les bas versants. Les prés en grandes parcelles entourées de haies denses et fines encadrent l'habitat permanent. Un réseau de routes asphaltées dessert cette partie des terrains.

« Bordes » bien conservées
Le terme désigne, en sus de la grange, les prés et les haies qui entourent la borde « privée » et empêchent la dissipation des troupeaux. Plus hautes que les bocages, elles ne sont drainées que par de rués sentiers.

La forêt dense : chênaie, hêtraie et hêtraie-sapinière
Paysage classique de la forêt montagnarde, aux houppiers pointus.

Les « hautes granges »
Ensembles de prés et de granges associés, qui sont installés sur les vastes replats ou épaulements glaciaires, aux limites des estives. Privatisés, comme les « bocages » et les « bordes » elles ont la même vocation d'élevage, mais constituent des paysages différents.

La lande pelouse basse
C'est souvent un kaléidoscope de milieux, parmi lesquels les plus favorables, souvent les mieux exposés, sont des ensembles de pelouse rase parsemée de touffes de ligneux bas. La cabane du berger est rarement loin.

La lande pelouse haute
Là où le berger relâche sa pression, l'estive se ferme ; les ligneux y prennent de plus en plus de place. Les troupeaux et le feu maintiennent les pâturages en état. Les bêtes, moins nombreuses, maintenant, ne peuvent plus gérer l'espace, et le feu échappe à la surveillance. L'estive se dégrade.

Les forêts de pins à crochets
Ces boisements clairsemés, très particuliers, accrochés parfois à quelques mètres des lignes de crêtes, méritent d'être signalés ; ils forment un paysage très spécifique.

Les fonds de vallée

Cultures et prés de fauche sur « Saligue » et ripisylve déboisée
L'Homme a détruit une part importante des forêts ripaires, diminuant ou supprimant des milieux écologiques très riches, et modifiant le fonctionnement hydrologique des gaves.

Les hameaux, villages et lieux très anthropisés
Vieux centres villageois, bouleversés par l'extension contemporaine (lotissements). Nouveaux lieux d'exploitation (carrières - zone artisanale - stations de ski).

Les espaces intermédiaires

Les bocages dégradés
L'épandage des haies, leur irrégularité, l'extension de la lande, la fermeture des chemins signifient l'abandon progressif de certaines zones de bocage.

Les bordes dégradées
Mêmes critères que pour les bocages ; il faut y ajouter des granges en ruine. Par contre, il y a peu d'abandon des hautes granges. Peu pentues, vastes et bien ensoleillées, elles résistent à la déprise.

La forêt claire de soulane
Grands versants, en soulane, piquetés d'arbres adultes. Les jeunes sujets sont rares. Comme les basses pâtures, ces versants servaient de pâturages aux bêtes, et l'embroussaillage était combattu par le feu. De plus en plus abandonnés, ils sont peu à peu gagnés par une lande haute, avant de revenir à la forêt.

Paysages de transition vers la forêt : friches - accrus forestier - lisières
Ils traduisent parfaitement la déprise en moyenne montagne. Sous la forêt, la lande haute, parsemée d'arbres, « ferme » les bocages et les bordes, encadre les hameaux, tandis qu'au-dessus des masses forestières, profitant des zones les plus humides, les arbres partent à la reconquête des estives.

Les forêts de résineux (reboisement)
Reconnaissables à leur géométrie, aux layons qui les desservent et à leur teinte, elles peuvent localement couvrir de vastes surfaces, en ombre surtout.

Les espaces d'altitude (estives et forêts d'altitude)

Remarque : les unités en mosaïque sont représentées sous forme de trame horizontale

Village
 Pic
 Frontière nationale
 Limite de secteur du Parc national des Pyrénées
 Réseau hydrographique principal
 Route principale
 Route secondaire

Les paysages en mutation

Les paysages créés par les processus naturels

Particulièrement importants en montagne, ils sont « transversaux » par rapport aux étages. On parle, à leur propos, « d'effets de domination », car les parties basses des versants sont soumises aux processus et, éventuellement, aux menaces, de mécanismes qui naissent en altitude.

Torrentialité - avalanches - décapage des sols
Longues cicatrices des torrents ou des avalanches, arrachements niveau en altitude, aboutissent à des paysages minéraux qui défilent les versants et sont autant de risques pour les aménagements.

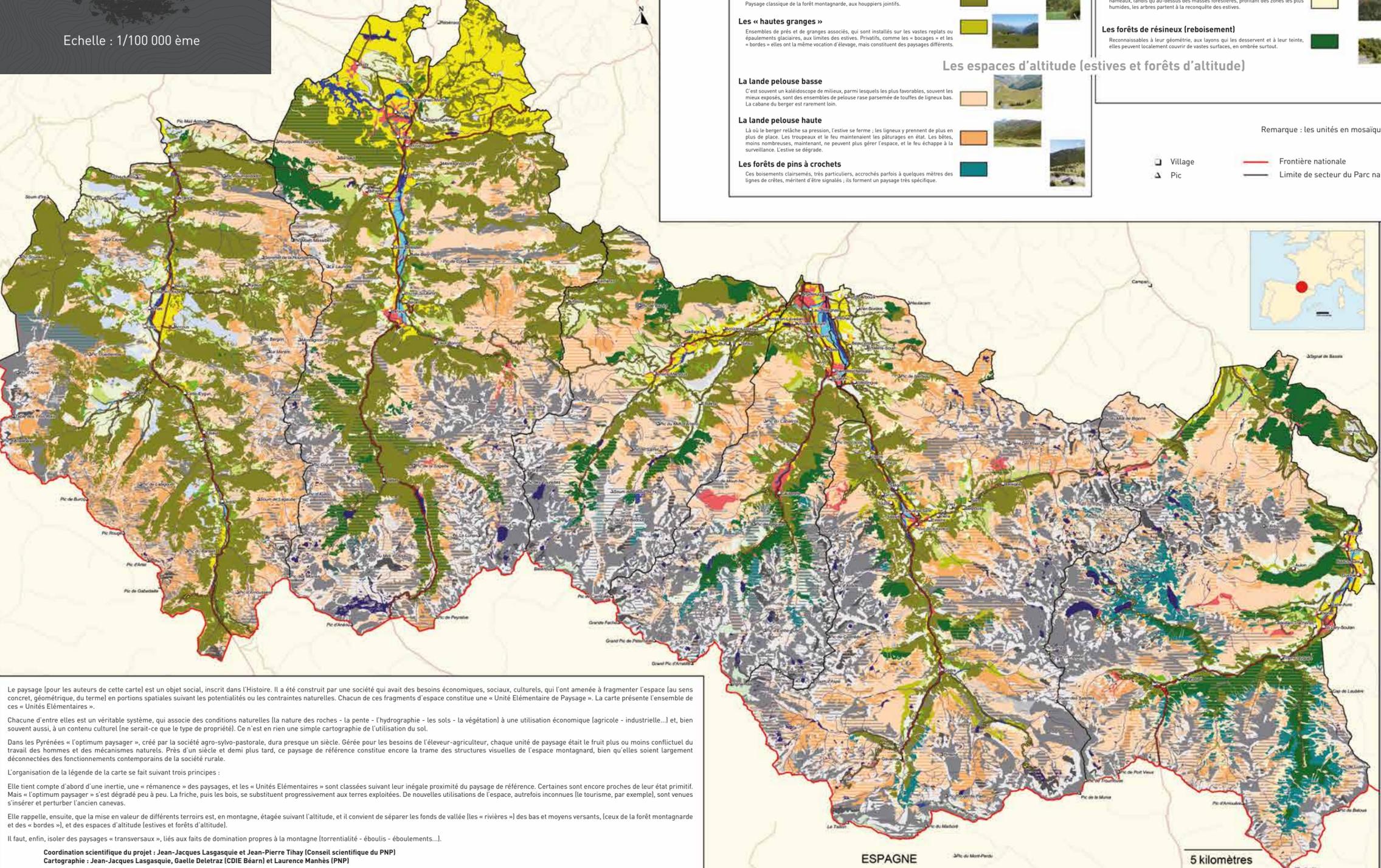
Eboulis - pierriers - écoulements peu ou non végétalisés
On les trouve en abondance au pied des grands versants rocheux à tous les niveaux altitudinaux. Les uns sont actuels et actifs ; d'autres, plus anciens, sont maintenant figés.

Les moraines récentes de la haute montagne
Les édifices morainiques du Quaternaire sont trop vastes pour constituer une seule unité. Par contre, les moraines les plus récentes (dont celles du petit âge glaciaire), en fond de cirque ou au pied des hautes corniches, forment des ensembles géomorphologiques que l'Homme utilise parfois comme pâturages.

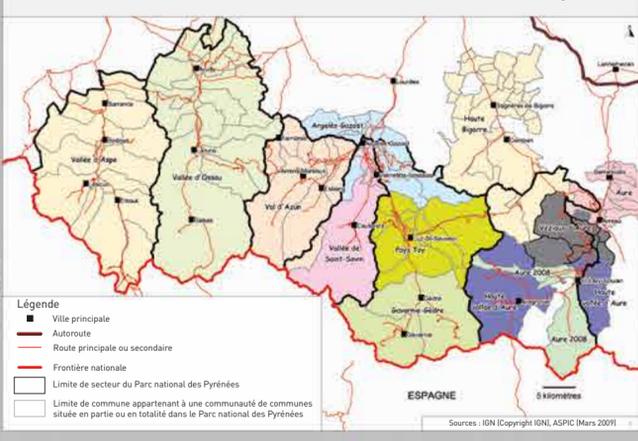
Les roches nues
La vigueur des pentes, l'absence de végétation, la couleur, font de ces masses rocheuses l'un des paysages identitaires de la haute montagne, mais aussi parfois de la moyenne montagne (calcaire tout particulièrement).

Les lacs et zones humides
Les premiers, atouts touristiques, sont fréquents dans les grands cirques glaciaires. Les seconds signalent souvent les replats derrière les grands édifices morainiques au niveau des bordes et des gaves.

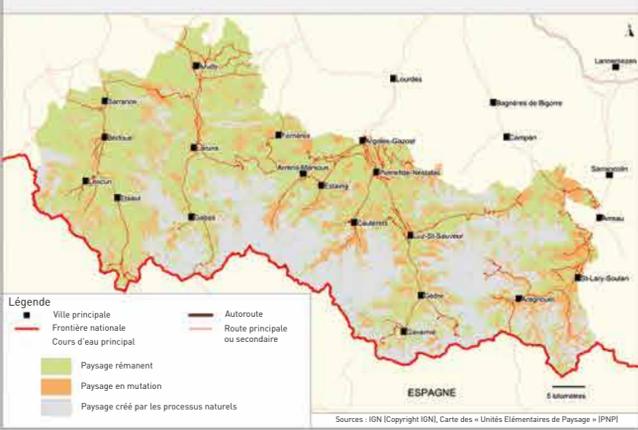
Les glaciers actuels
Ils sont peu nombreux et de moins en moins étendus, mais leur existence reste un atout touristique et nourrit tout un imaginaire de la haute montagne.



Les communautés de communes dans le Parc national des Pyrénées



Les grands types de paysage dans le Parc national des Pyrénées



Le paysage (pour les auteurs de cette carte) est un objet social, inscrit dans l'histoire. Il a été construit par une société qui avait des besoins économiques, sociaux, culturels, qui l'ont amenée à fragmenter l'espace (au sens concret, géométrique, du terme) en portions spatiales suivant les potentialités ou les contraintes naturelles. Chacun de ces fragments d'espace constitue une « Unité Élémentaire de Paysage ». La carte présente l'ensemble de ces « Unités Élémentaires ».

Chacune d'entre elles est un véritable système, qui associe des conditions naturelles (la nature des roches - la pente - l'hydrographie - les sols - la végétation) à une utilisation économique (agricole - industrielle...) et, bien souvent aussi, à un contenu culturel (ne serait-ce que le type de propriété). Ce n'est en rien une simple cartographie de l'utilisation du sol.

Dans les Pyrénées « l'optimum paysager », créé par la société agro-sylvo-pastorale, dura presque un siècle. Gérée pour les besoins de l'éleveur-agriculteur, chaque unité de paysage était le fruit plus ou moins conflictuel du travail des hommes et des mécanismes naturels. Près d'un siècle et demi plus tard, ce paysage de référence constitue encore la trame des structures visuelles de l'espace montagnard, bien qu'elles soient largement déconnectées des fonctionnements contemporains de la société rurale.

L'organisation de la légende de la carte se fait suivant trois principes :

Elle tient compte d'abord d'une inertie, une « rémanence » des paysages, et les « Unités Élémentaires » sont classées suivant leur inégale proximité du paysage de référence. Certaines sont encore proches de leur état primitif. Mais « l'optimum paysager » s'est dégradé peu à peu. La friche, puis les bois, se substituent progressivement aux terres exploitées. De nouvelles utilisations de l'espace, autrefois inconnues (le tourisme, par exemple), sont venues s'insérer et perturber l'ancien canevas.

Elle rappelle, ensuite, que la mise en valeur de différents terrains est, en montagne, étagée suivant l'altitude, et il convient de séparer les fonds de vallée (les « rivières ») des bas et moyens versants, (ceux de la forêt montagnarde et des « bordes »), et des espaces d'altitude (estives et forêts d'altitude).

Il faut, enfin, isoler des paysages « transversaux », liés aux faits de domination propres à la montagne (torrentialité - éboulis - éboulements...).

Coordination scientifique du projet : Jean-Jacques Lasgasque et Jean-Pierre Tihay (Conseil scientifique du PNP)
Cartographie : Jean-Jacques Lasgasque, Gaëlle Deletraz (CDIE Béarn) et Laurence Manhès (PNP)

Cartographie réalisée par photo-interprétation manuelle sur la base des photographies aériennes de l'Institut Géographique National (BD Ortho® version 2001 pour les Hautes-Pyrénées, 2003 pour les Pyrénées-Atlantiques)